

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01024

Numéro SIREN : 751 486 713

Nom ou dénomination : AX-AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2018 sous le numéro de dépôt 4634

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

AXIS EXPERTS CONSEILS
4 rue de la Cousinerie
59650 Villeneuve d'Ascq

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : AX-AUDIT

Numéro RCS : 751 486 713

Numéro Gestion : 2012B01024

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 4 rue de la Cousinerie
59650 Villeneuve D Ascq

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2013

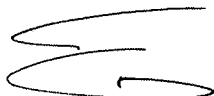
Durée de l'exercice : 17 mois

Comptes annuels déposés le : 08/03/2018

Sous le numéro : 4634

Délivré à Lille Métropole le 3 avril 2018

Le Greffier,



*Certifier Conformité
le Président*

SAS AX-AUDIT

4 RUE DE LA COUSINERIE

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/05/2012 au 30/09/2013

édité le 08/12/2017

ACTIF	du 01/05/2012 au 30/09/2013 (17 mois)				du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	95 000		95 000	23,49		
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 297	149	1 149	0,28		
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	96 297	149	96 149	23,78		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	125 217	12 560	112 657	27,86		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	679		679	0,17		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	17 580		17 580	4,35		
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	100 000		100 000	24,73		
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	77 304		77 304	19,12		
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	320 780	12 560	308 220	76,22		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	417 077	12 709	404 368	100,00		

BILAN PASSIF

Période du 01/05/2012 au 30/09/2013

Présenté en Euros

Edité le 08/12/2017

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2013 (17 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	24,73
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	110 504	27,33
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	210 504	52,06
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	21 666	5,36
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	21 666	5,36
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	719	0,18
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 049	26,72
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	1 167	0,29
. Organismes sociaux	3 680	0,91
. Etat, impôts sur les bénéfices	40 710	10,07
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 129	3,74
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	464	0,11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 280	0,56
TOTAL(IV)	172 198	42,58
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	404 368	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		du 01/05/2012 au 30/09/2013		du Néant		Variation		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	360 083		360 083	100,00			360 083		N/S
Chiffres d'Affaires Nets	360 083		360 083	100,00			360 083		N/S
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits			1	0,00			1		N/S
Total des produits d'exploitation (I)			360 083	100,00			360 083		N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			164 016	45,55			164 016		N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			1 881	0,52			1 881		N/S
Salaires et traitements			6 185	1,72			6 185		N/S
Charges sociales			2 512	0,70			2 512		N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			149	0,04			149		N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			12 560	3,49			12 560		N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges			21 666	6,02			21 666		N/S
Autres charges									
Total des charges d'exploitation (II)			208 969	58,03			208 969		N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			151 114	41,97			151 114		N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			100	0,03			100		N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			100	0,03			100		N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			100	0,03			100		N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			151 214	41,99			151 214		N/S

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/05/2012 au 30/09/2013

Présenté en Euros

Edité le 08/12/2017

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/05/2012 au 30/09/2013	du Néant	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	40 710	11,31	40 710	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	360 183	100,03	360 183	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	249 679	69,34	249 679	N/S
RÉSULTAT NET	110 504	30,69	110 504	N/S
	<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier				

Certificat de présidence
Herbeau

AX-AUDIT SAS
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège Social : 4 RUE DE LA COUSINERIE
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
RCS LILLE METROPOLE 751 486 713

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 décembre 2013

L'an DEUX MILLE TREIZE,
Le QUINZE DECEMBRE,
A 17 HEURES,

Les associés de la société AX-AUDIT, société par actions simplifiée au capital de 100 000 EUROS, divisé en 10 000 parts de 10 EUROS chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 4 RUE DE LA COUSINERIE 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, sur convocation faite par le Président à chaque associé.

Sont présents :

- Monsieur Laurent BAZIN, propriétaire de 5 000 actions ;
- Monsieur Alexandre HERBEAU, propriétaire de 5 000 actions ;

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alexandre HERBEAU, Président de la société.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion du Président,
 - Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2013 et quitus au Président,
 - Approbation des charges non déductibles
 - Affectation du résultat de l'exercice,
 - Questions diverses.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président,

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Herbeau

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2013, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39,4 dudit code.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 110 504 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	110 504 euros
Au compte « réserve légale »	10 000 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 8 euros par action	80 000 euros
Le solde soit	20 504 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 20 504 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 130 504 euros.

L'Assemblée Générale constate que le dividende net par action est de 8 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30/09/2013 éligibles à la réfaction de 40% s'élève à 80 000 euros.

Les associés sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source ; ils devront être versés au trésor dans les quinze jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.


Ce dividende sera mis en paiement le 15 décembre 2013.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les associés ou leurs mandataires.



AX-AUDIT
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : 4 rue de la COUSINERIE,
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
RCS LILLE METROPOLE 751 486 713

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 DECEMBRE 2013

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2013 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Notre société a clôturé son premier exercice social.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2013, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous poursuivons nos activités.

↓

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, le chiffre d'affaires s'est élevé à 360 083 Euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 Euro.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 164 016 Euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 881 Euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 6 185 Euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 2 512 Euros.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 1 personne.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 34 375 Euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 208 969 Euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 151 114 Euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 100 Euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 151 214 Euros.

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés de 40 710 Euros,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 110 504,00 Euros.

Au 30 septembre 2013, le total du bilan de la Société s'élevait à 404 368 Euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan et compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 110 504,00 Euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2013 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	110 504,00 Euros
A la réserve légale pour :	10 000,00 Euros
A titre de dividendes pour Soit 8 Euros par action	80 000,00 Euros

Le solde soit :	20 504,00 Euros
En totalité au compte "autres réserves".	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 130 504,00 Euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 15 décembre 2013.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2013 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

REPRISE DES ENGAGEMENTS SOUSCRITS POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE AVANT SON IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du Code de commerce, d'approuver la reprise par notre Société de tous les engagements souscrits en son nom par les fondateurs préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

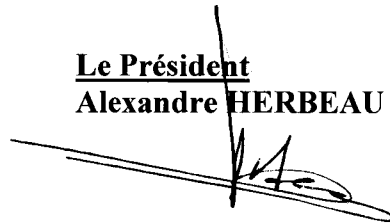


En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à VILLENEUVE D ASCQ
Le 1^{er} décembre 2013

Le Président
Alexandre HERBEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Herbeau', is written over a horizontal line. The signature is somewhat stylized and overlaps the line.